





*Cette soirée de bienfaisance est organisée au profit
de l'Œuvre des Saints Anges
1844-2026*

*Avec la participation exceptionnelle de Carla Favata
et des danseurs de « Harmonia Suave »
et la généreuse collaboration du Grand Hôtel Intercontinental
et de l'Orchestre de Philippe Lebel*



*À l'occasion du 182^{ème} anniversaire de la fondation de l'Œuvre des Saints Anges
la Baronne de Saint Didier invite les amis et bienfaiteurs au*

*Bal Vénitien de Paris[®]
Le samedi 14 mars 2026*

Grand Hôtel InterContinental 2 rue Scribe Paris 9^{ème}

À partir de 19h30, champagne, orchestre, dîner gastronomique.

Menu proposé par le Chef Laurent André

Spectacle, danses d'animation et bal

Salon pour se costumer, vestiaire et voiturier

Participation 260 €

**Réservations accompagnées du carton-réponse et du règlement
avant le 4 mars 2026.**

Costumes inspirés du Carnaval de Venise

Tenue de rigueur pour les participants qui ne souhaitent pas se costumer : pour les dames robe du soir longue et pour les cavaliers smoking ou frac. Les dames en pantalon ou robe courte et les messieurs en costume de ville ne seront pas admis.



Œuvre des Saints Anges

Fondée par des laïcs en 1844, l'Œuvre des Saints Anges fut reconnue d'utilité publique le 25 décembre 1861, par décret impérial de Napoléon III, signé au Palais des Tuileries. Depuis sa fondation, l'Œuvre poursuit l'action éducative et bienfaitrice voulue par ses fondateurs.

Conformément à son objet social, l'Œuvre se doit de contribuer à l'éducation, à l'instruction et à la formation professionnelle des enfants et des jeunes, notamment de ceux issus de milieux défavorisés, et de promouvoir leur accès à la culture et au monde du travail.

Les manifestations de bienfaisance organisées par l'Œuvre des Saints Anges, rendez-vous du lundi, bals, visites et voyages contribuent au financement des programmes éducatifs et culturels en faveur des enfants et des jeunes.

osa4461@sfr.fr

<https://oeuvre-des-saints-anges.org>

